

Programme de travaux d'assainissement pour 2009 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Sur la base du montant global d'investissement inscrit au budget primitif 2009, il est proposé le programme de travaux suivant en matière d'assainissement :

A. Programme global

1) Réseau d'assainissement

Travaux d'extension, d'entretien, opérations individualisées, réhabilitations
et études diverses 4 764 020 €

2) Station d'épuration

Travaux neufs, grosses réparations 915 000 €

3) Acquisition de terrains

142 000 €

4) Equipements du service

Matériel et outillage d'exploitation, télécommande, télégestion 519 500 €

TOTAL 6 340 520 €

NB : Tous les montants sont indiqués Hors Taxes

B. Programme détaillé

1) Réseau d'assainissement

a. *Travaux neufs*

Branchements sur réseau existant, travaux de maçonnerie,
extensions ponctuelles du réseau
21.21531 CS 36200 200 000 €

Travaux d'amélioration du fonctionnement du réseau et des ouvrages annexes
23.2315 / 00513 CS 36200
Installations d'équipements de régulation de débit sur le collecteur Nord-Ouest 60 000 €

b. *Extension du réseau*

Programme Principal :

Rue du Chasnot

Secteur chemin Sous les Vignes de Rognon/Oeillet

Chemin des Graviers Blancs

Secteur rue Marguerite Marchand et Chemin de Serre

Programme complémentaire :

Chemin des Echenoz de Velotte (sous réserve d'aménagement des zones proches).

Secteur rues Leverrier, chemin des Montboucons, rue de l'Escale.

Utilisation des crédits reportés en 2008

23.2315/00513 CS 30300

Extension chemin des Prés de Vaux

23.2315/06025 CS 30300 300 000 €

c. Réhabilitation de réseaux (en cours Collecteur Ouest)

Collecteur rive gauche (rues de la République, Pierre Joseph Proudhon, Gambetta)

23.2315/89117 CS 36200

Utilisation des crédits engagés en 2008 et compléments de budget en 2009 525 000 €

d. Dépollution par temps de pluie

✓ Recalibrage déversoir Roche d'Or doublement du collecteur entre Roche d'Or et Port Douvot 1 000 000 €

✓ Bassin d'Orage Centre de Tri (études géotechniques) 50 000 €

23.2315/98005 CS 30300

Utilisation des crédits engagés en 2008

✓ Bassin Léo Lagrange

23.2315/5765 CS 30300 2 000 000 €

✓ Recalibrage collecteur rue du Chasnot

23.2315/8707 CS 30300 379 020 €

e. ZAC Haut du Chazal

23.2315/94034 35 000 €

f. Equipement des déversoirs d'orage

Remplacement des appareils de mesures de débit et de volume (obligation réglementaire)

23.2315/96003 CS 36200 120 000 €

g. Etudes diverses

- Assainissement non collectif - Diagnostic des installations

20.2031.6017 CS 36200 50 000 €

- Mesure de débit sur le bassin versant 1-5-6-8 et 10

20.2031.6024 CS 30300

Utilisation des crédits 2008 et compléments 45 000 €

2) Station d'Épuration

a. Travaux neufs, grosses réparations

✓ Remplacement d'automates

23.2315/86800 CS 36200	60 000 €
✓ Construction d'un bassin d'orage complémentaire de 3 500 m ³ sur la tranche 1	
23.2315 / 8009 CS 36200	
Utilisation des crédits 2008 et compléments	700 000 €

b. Plan d'épandage

Financement d'une extension du plan d'épandage des boues d'épuration

23.2315/85801 CS 36200	15 000 €
------------------------	----------

c. Etudes diverses

Schéma directeur et valorisation environnementale à Port Douvot

23.2315.8008 CS 36200

Utilisation des crédits 2008 et compléments	140 000 €
---	-----------

3) Acquisition de terrains

Un crédit est prévu pour l'acquisition de terrains adjacents à la station d'épuration de Port Douvot.

21.2111/513 CS 36200	12 000 €
----------------------	----------

Un crédit est prévu pour l'acquisition de bâtiments secteur Lanchy en vue de la construction de bassin d'orage.

21.2115/513 CS 36200	130 000 €
----------------------	-----------

4) Equipement du service

- Acquisition de matériel d'exploitation, d'informatique et de mobilier

Dont un équipement complet d'inspection caméra des collecteurs	179 500 €
--	-----------

- Matériel de transport.	215 000 €
--------------------------	-----------

- Télécommande / télégestion

Evolution du système de gestion technique centralisée.

23.2315/80800 CS 36200

Utilisation des crédits 2008 et compléments	125 000 €
---	-----------

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- adopter le programme de travaux d'assainissement pour l'année 2009,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement et conformément au 8^{ème} programme d'aide des agences, ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,

- solliciter les aides d'organismes tel que le Département du Doubs, la Région de Franche-Comté ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),

- accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,

- procéder à l'ajustement par décision modificative au budget de l'exercice courant, en dépenses et en recettes, des aides de l'Agence de l'Eau et obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 mars 2009.